



Liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur dans le département de la Côte-d'Or pour l'année 2024

La commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaires enquêteurs

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L.123-4 et R.123-34 à R.123-43 ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration, notamment ses articles R.133-3 à R.133-13 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 1183 du 26 novembre 2020 portant renouvellement de la composition de la commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur dans le département de la Côte-d'Or ;

Vu les demandes d'inscription, de réinscription et de démission reçues au secrétariat de la commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaires enquêteurs ;

Après avoir entendu les candidats à leur inscription ou à leur réinscription sur la liste d'aptitude au cours de sa réunion du 13 novembre 2023 ;

Après en avoir délibéré au cours de sa réunion du 13 novembre 2023,

DÉCIDE

Article 1er : La liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur du département de la Côte-d'Or au titre de l'année 2024 est établie comme suit :

| NOM PRÉNOM | QUALITÉ |
|----------------------------|--|
| M. ALEXANDRE Pierre | Expert foncier |
| M. BARTHELEMY Jacques | Préfet de région honoraire; Ancien Conseiller d'État en service extraordinaire |
| M. BORNOT Guy | Expert foncier et immobilier en retraite |
| M. BRICLER Patrick | Officier de la gendarmerie en retraite |
| M. CHARAVEL Jean-Claude | Retraité de l'armée de l'air |
| M. CHARPENTIER Bruno | Ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat en retraite |
| M. CHARTENET Gérard | Directeur régional adjoint de la fonction publique de l'État en retraite |
| Mme CHOUET-LEFRANC Josette | Fonctionnaire de l'Etat en retraite |

| | |
|---|---|
| M. COLLARD Daniel | Officier télémécanicien de l'armée de l'air en retraite |
| M. COLOT Philippe | Officier de gendarmerie en retraite |
| M. DAURELLE Jean-Marc | Expert agricole et foncier agréé et expert judiciaire près la cour d'appel de Dijon |
| M. DE LA GRANGE François | Fonctionnaire Ministère de l'Intérieur en retraite |
| M. DEMONFAUCON Daniel | Inspecteur d'académie honoraire Inspecteur pédagogique régional honoraire |
| Mme DUBREUIL Chantal | Directeur général adjoint territorial en retraite |
| M. DUROUX Alain | Ingénieur territorial en retraite |
| Mme DUROUX Annie | Attaché d'administration en retraite |
| M. FERREUX Jean-Marie | Consultant et maître de conférence en gestion logistique et législation du travail |
| M. GENEVES Michel | Colonel en retraite de l'armée de terre |
| M. GIACOMEL Gilles | Ingénieur technico-commercial |
| M. JEOFFROY Jean-Luc | Ingénieur en chef du Conseil départemental de Côte d'Or en retraite |
| M. LANTERNIER Dominique | Proviseur honoraire de lycée en retraite |
| M. LECLERCQ Georges | Officier général de l'armée de l'air |
| M. MAGNET Bernard | Colonel honoraire de gendarmerie |
| Mme MARCHAND-HERPREUX Magdeleine | Responsable export, retraitée |
| M. MARTIN Daniel | Ingénieur divisionnaire des TPE en retraite |
| M. MERIAUX Jean-Michel | Ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement |
| M. PECHINOT Jean-Bernard | Directeur technique de service eaux/assainissement, en retraite |
| M. POTEL Gérard | Ingénieur en chef des Télécommunications en retraite |
| M. ROCHE Christian | Responsable Qualité chez Schneider Electric en retraite |
| M. SAOULI Gérard | Retraité de la gendarmerie |
| M. SIMONNOT Jacques | Adjoint au subdivisionnaire DDE DIJON SUD, en retraite |
| M. TINELLI Antonio | Retraité de la gendarmerie |
| Mme VOLPOET Carole | Ingénieure principale travaux |
| M. VUILLOT Bernard | Ingénieur de la Fonction publique territoriale en retraite |

Article 2 : La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Côte-d'Or. Elle peut être consultée à la préfecture de la Côte-d'Or (Direction

de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial, Pôle environnement et urbanisme, 53 rue de la préfecture, 21000 DIJON) et au greffe du tribunal administratif de Dijon (22 rue d'Assas, 21000 DIJON).

Article 3 : Le président du tribunal administratif de Dijon et le secrétaire général de la Préfecture de la Côte-d'Or sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Dijon, le **30 NOV. 2023**

Le Président de la commission,
Vice-président du Tribunal
Administratif de Dijon

Signé : M. Philippe NICOLET